



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Le jeudi, 19 mars
à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Honoré-Mercier, tenue le jeudi, 15 janvier à 18h, l'école Honoré-Mercier sise au 1935 Desmarchais à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents	Personnel enseignant
Belley Nathalie	Robert Nathalie
David Annie-France	Sahrane Fouzia
Di Lalla Joseph	Personnel non-enseignant
Ghodbane Abdelghani	Brigitte Thériault
Raymond Stéphanie	Membre de la communauté
Roulet Claire	Coric Aurélie
Wolff Armelle	Gélinas, Guy
Substitut	Élèves
Miclette Gabriel	Faubert Anouk
	Gendreau Mégane

Formant quorum sous la présidence de David Annie-France

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Tessier Jonathan – Direction

Aucune – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : M. Jean-Jacques Rousseau

MEMBRES ABSENTS :

Pelletier Annie, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Annie-France David, déclare la séance ouverte. Il est 18h03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité (01-CE-19/03/2026)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Parole au public
5. Sujets nécessitant une approbation
 - 5.1. Résolution du CÉ – Coupures budgétaires (voir document-gabarit)
 - 5.2. Service d'orthopédagogie
6. Sujet nécessitant une adoption
 - 6.1. S/O
7. Sorties éducatives (approbation)
 - 7.1. Sorties scolaires
8. Suivi sur le budget
 - 8.1. Budget 2025-2026 – (Voir document)
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.2. Personnel enseignant
 - 9.3. Élèves
 - 9.4. Personnel non-enseignant
 - 9.5. Membres de la communauté
 - 9.6. Représentant du comité de parents
 - 9.7. OPP
 - 9.8. Présidente
10. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par Annie-France David que le procès-verbal de la séance du 15 janvier soit approuvé avec dispense de lecture. Approuvé à l'unanimité

(02-CE-19/03/2026)

4. Parole au public: M. Jean-Jacques Rousseau, ancien élève d'Honoré-Mercier, souhaite s'impliquer comme bénévole au sein de l'école afin de transmettre sa fierté et de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves. M. Tessier lui fera parvenir les documents requis, notamment ceux relatifs à la vérification des antécédents judiciaires, obligatoires pour tout adulte en contact avec les élèves.

5. Sujets nécessitant une approbation :

5.1. Résolution CÉ- Un parent, représentant substitut au comité de parents, propose que les membres du CÉ adoptent une résolution dénonçant les coupures budgétaires. Mme Sahrane, à partir d'un modèle, adaptera le contenu à la réalité de l'école et le soumettra aux membres pour approbation.

(05-CE-19/03/2026)

5.2. Service d'orthopédagogie : Un parent, préoccupé par les services offerts aux élèves en difficulté, propose d'adresser une demande aux autorités compétentes afin d'obtenir des services d'orthopédagogie. M. Tessier rappelle que des démarches ont déjà été entreprises en ce sens, sans succès, notamment en raison de la pénurie de ressources. Il souligne que l'école a néanmoins procédé à une réaffectation budgétaire afin de bonifier les périodes de soutien, dans une optique d'optimisation des services offerts aux élèves. Bien que ces mesures ne se substituent pas entièrement aux services d'orthopédagogie, elles visent à répondre de manière proactive aux besoins identifiés.

À l'issue des échanges, les membres reconnaissent les enjeux soulevés ainsi que les actions déjà mises en place par l'école. La proposition, soumise au vote, n'a pas fait consensus : deux membres se sont prononcés en sa faveur, tandis que la majorité a privilégié de s'en tenir aux mesures actuellement déployées.

(05-CE-19/03/2026)


AFD

6. Sujet nécessitant une adoption :

6.1. S/O

7. Sorties éducatives (approbation) :

7.1. **Sorties scolaires** Ci-dessous, le tableau présentant les activités ayant obtenu l'aval des membres

Date	Foyer et période	Responsable	Lieu de l'activité
22 avril	En soirée/ 1 à 5 / Option musique	Y. Turcotte	Auditorium de l'école  Concert de départ pour le voyage musical à Toronto
30 avril	P. 2/ 1 à 5 / Option musique		Auditorium / échange avec un groupe de Calgary
6 mai	P. 4/ 1 à 5 / Option musique		Auditorium / échange avec un groupe de Winnipeg
19 mai	Foyer 144/ Arts plastiques	D. Noreau	Art public et Musée de l'illusion
27 mai			Art public et projet de photographie

Adopté à l'unanimité (08-CE-19/03/2026)

8. Suivi sur le budget

8.1. **Budget 2025-2026**- suivi : M. Tessier a expliqué chacun des fonds et a répondu aux questions .

Adopté à l'unanimité (08-CE-19/03/2026)

9. Points d'information/rapports

9.1 Direction :

9.1.1 : M. Tessier a informé que le suivi du Projet éducatif est assuré lors des journées pédagogiques.

9.2. Personnel enseignant : Mme Sahrane a donné l'information suivante :

9.2.1. La conception de l'album est achevée. Le comité est bien fier de son œuvre

9.2.2. Un système de tutorat par les pairs en français destiné aux élèves de la . 5^e secondaire a été mis en place. L'encadrement est assuré par Mme Sahrane.

9.3. Élèves : Méganne Gendreau :

1- Retour sur la sortie scolaire du ski en 5e secondaire : Très appréciée, les élèves se sont bien amusés.

2- Projet ça roule à Émard partenariat avec les écoles primaire du quartier, le comité réparation de vélo et compte bien sur la participation de bénévole d'honoré-mercier.

3- Récapitulatif des équipes sportives

Demi-finale : Basket cadet masculin et juvénile

Quart de finale : atomes, Benjamin en futsal

Demi-finale : futsal juvéniles

Quart de finale : atome, benjamin, cadette

Finale : cadet

Quart de finale : benjamin et cadet en impro

4- Secondaire en spectacle régionale aura lieu le 15 avril à Cavalier de LaSalle.

5- Le Gospel a connu un fort succès. L'activité se poursuivra.

9.4 Personnel non-enseignant :

Sortie glissade : fut un succès! Les élèves ont bien apprécié lâcher leur fou!

Mois de l'autisme : à l'instar des années passées, des activités de sensibilisations seront mises en place. :

Lunettes de réalité virtuelle : avec inscription le midi (2 midis semaines)

Cartons : Explication de nos types de classes

Roue des questions : Questions fréquentes sur l'autisme.

Vernissage : mois de l'autisme le 8 avril de 14h à 17h

Match soccer/ TSA-régulier (?)

Profite d'un moment avec un élève (?) sur inscription

Vente de limonade bleu (gratuit pour les élèves/ 1\$ pour les adultes)

9.5. Membres de la communauté :

Mme Coric :

- Le projet Ça roule à Vél'Énard qui redémarre. Un projet pour les élèves de dernière année du primaire avec des élèves du secondaire. Le comité est en cours de recrutement.
Un atelier de cuisine collective pour les jeunes aura lieu le 25 mars à la maison d'entraide.
- Une autorisation parentale est requise pour les moins de 14 ans
Puisque le milieu communautaire sera en grève, un ralentissement des services est à prévoir..

M. Gélinas :

-C'est une immense perte patrimoniale, par incendie, que l'église Saint-Paul, ses vitraux de l'artiste Nincheri (perte artistique immense), un magnifique orgue Casavant du début des années 1900, aura été perdu fin février 2026. C'est un troisième incendie depuis la fondation de l'église paroissiale (1899-1919-2026), il ne reste que des ruines. Il y a aussi le groupe du sous-sol, La main qui partage, pour qui c'est aussi une perte totale, nourriture, frigo/congélo, etc. Ici on parle de quelque 200 bénéficiaires d'épicerie à coût réduit qui ont tout perdu.

Certaines personnes ont malheureusement lancé la pierre à des vandales, ou des promoteurs ambitieux ayant vue sur le terrain, or, il faut se rappeler que le carré donnant sur la rue de l'Église est classé patrimonial, dont protégé, a usage très restreint. Qu'il faut aussi songer aux résidants du RI et RPA de l'ancien couvent qui ont dû être évacués. L'origine de l'incendie semble pointer vers un court-circuit électrique.

Bref une catastrophe à caractère historique à bien des égards. Quant à la suite des choses, nous (La SHSPÉ) sommes déjà en contact avec l'arrondissement, la ville centre, le diocèse (toujours propriétaire des immeubles -église- presbytère terrains), et que nul doute il y aura de consultations sur ce que le diocèse envisage, mais la reconstruction demeure très douteuse. C'est donc à suivre

9.6. Représentant du comité de parents : Nil

9.7 L'OPP : Nil

9.8. Présidente : Mme David a remercié les membres pour leur implication.

10. Levée de la séance : Présidence, direction : L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.
Il est 19h41.

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction